

Revalorisations non financées, inflation, pénurie de personnel : pour les fédérations comme les directeurs, il y a urgence

A la veille de la grève générale prévue jeudi, huit fédérations du secteur social et médico-social non-lucratif*, réunies en intersyndicale, appellent à la mobilisation ce mercredi. L'objectif : alerter sur les difficultés rencontrées par les structures du secteur, faute de personnel et de financements suffisants. Des difficultés également pointées par l'AD-PA et la Fnaqpa dans trois conférences de presse organisées cette semaine.

** Mutualité Française, Fédération des acteurs de la solidarité, CNAPE, Fehap, Nexem, Unapei, Uniopss et Unicancer.*

Tous se rejoignent sur les constats : si elles ne sont pas nouvelles, les pénuries de personnel s'aggravent. « *Nous comptons 39 % de candidats de moins qu'il y a dix ans* », estime la présidente d'Axess Marie-Sophie Desaulle, alors que les besoins se multiplient et que les métiers de l'humain sont de plus en plus indispensables

Un manque de personnel qui conduit à une dégradation massive de l'accompagnement des plus fragiles : Marie-Sophie Desaulle, **20 % des interventions à domicile ne sont plus assurées**, qu'il s'agisse d'accompagnement ou des soins, et les Ehpad limitent les admissions.

Face aux problèmes de recrutement, Antoine Renaudin, directeur du Village Saint-Joseph à Nancy (AD-PA), n'a pas d'autre choix que le recours à l'**intérim** : 3,5 ETP d'aide-soignant et un demi ETP d'IDE sont occupés chaque semaine par des intérimaires. Avec un surcoût non négligeable, qui augmente chaque année.

Pour Eric Morgenthaler (Fnaqpa et AD-PA), directeur de La Charmille de Saint-Quirin, une autre difficulté se présente : situé en milieu rural, l'établissement n'attire pas les intérimaires. Seule solution, **fermer des places**, confie-t-il.

Et l'avenir n'est guère plus rose : s'il manque 50 000 professionnels aujourd'hui à l'échelle du secteur privé non-lucratif dans son ensemble, **d'ici à 2030, 150 000 postes seront à pourvoir**. Mais comment attirer des candidats ?

« En début de carrière, une aide-soignante gagne, hors prime, moins que le Smic. Une IDE en fin de carrière, 2000 euros nets avant les primes, alors qu'à 62 ans, elle doit travailler le week-end, est en charge d'une équipe et de dizaines de résidents », s'indigne Isabelle Kuntz, directrice d'Ehpad à Bitche.

Des salaires peu élevés au vu des responsabilités et des conditions de travail, et un *« feuilletonnage des revalorisations qui crée des tensions sociales dans les établissements et les services »*, souligne le nouveau président de l'Uniopss Daniel Goldberg.

Les fédérations du non-lucratif, qui se mobilisent dans une vingtaine de ville ce mercredi, demandent en conséquence l'**extension du Ségur à tous, quelle que soit la structure, et l'application des mesures salariales actées dans la fonction publique pour les professionnels du secteur associatif.**

Une revendication à laquelle Jean-Christophe Combe répond partiellement puisqu'il a annoncé mi-septembre le financement d'une revalorisation équivalente à celle de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires survenue en juillet.

Les revalorisations toujours pas financées en totalité

Mais chez les directeurs affiliés Fnaqpa et AD-PA, l'inquiétude règne : pour Guillaume Bertolotti, directeur du pôle gérontologique · GCSMS Grandir et vieillir en pays de Colombey et du sud toulousain, « *les annonces, c'est super, mais on nous a déjà fait le coup !* »

Les revalorisations salariales Ségur n'ont en effet pas été totalement financées, rappelle-t-il. Pour Antoine Renaudin, la différence entre les sommes versées aux salariés et la dotation de l'Etat se monte à 130 000 euros en 2021.

Selon Eric Morgenthaler, **il manque 50 000 euros en moyenne à chaque organisme gestionnaire.**

Un constat partagé par Marie-Sophie Desaulle, qui compte bien porter l'affaire au contentieux.

Côté domicile, les directions s'interrogent aussi sur le versement des augmentations liées à l'avenant 43. D'après Laëticia Pillloy, directrice de l'Adapa 54, elles représentent 4 à 5 euros de plus par heure, avec un financement de la CNSA qui se monte à 3,40 euros. Le reste, c'est selon la bonne volonté des départements...

Et l'inflation qui ne faiblit pas

Des difficultés financières auxquelles s'ajoute l'inflation galopante : coût de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires...

En 2022, la facture d'énergie de l'Ehpad dirigé par Antoine Renaudin a ainsi bondi de 300 000 euros. Pour faire face à tous ces surcoûts, liés à l'intérim, l'inflation, les revalorisations non financées, il a dû puiser dans sa trésorerie, passé de 900 000 euros en décembre 2020 à 500 000 euros cette fin d'année.

« *Pour être à l'équilibre, il faudrait que j'augmente le prix de 10 euros par jour et par résident !* », affirme-t-il. Impossible pour cet établissement habilité à l'aide sociale. « *Ça devient intenable* ».

L'intersyndicale du non-lucratif réclame en conséquence la compensation de la perte du pouvoir d'achat due à l'inflation pour les salariés, mais aussi pour les structures.

« *Nous sommes contraints de proposer des budgets en déséquilibre aux ARS, qui nous répondent de faire des plans de retour à l'équilibre. Or le seul levier sur lequel on pourrait*

jouer, ce sont les salaires, qui comptent pour 80 % de notre coût », fait valoir Marie-Sophie Desaulle.

Réduire les effectifs revenant à dégrader un peu plus les conditions de travail, et donc rendre les recrutements encore plus difficiles. « *C'est un cercle vicieux* », conclut le président de la Mutualité française, Eric Chenut.

Pour l'intersyndicale comme pour les directeurs, il est urgent d'agir. Pour les structures, les professionnels, et, *in fine*, les personnes accompagnées qui risquent de se retrouver sans solution.